

Atelier de plaidoyers organisé par le groupe de travail sur l'enseignement à distance et l'apprentissage libre (GTEDAL), République de Maurice, 10-11 avril, 2008

L'enseignement à distance et l'apprentissage libre (EDAL) est maintenant reconnu comme ayant une contribution positive à apporter dans l'amélioration de la participation et l'accès à l'enseignement supérieur, en particulier dans un contexte où la demande dépasse les ressources et les possibilités qui s'offrent. Dans ce contexte, le GTEDAL tient un Atelier de Plaidoyers sur le EDAL le 10-11 Avril 2008 à Maurice.

L'objectif de l'atelier de plaidoyers est d'aider les décideurs politiques dans les Ministères d'Education Africains à intégrer EDAL dans leurs activités, afin que celui-ci puisse fournir des indications pour les parties prenantes à exploiter le potentiel de EDAL et atteindre les étudiants, ainsi en ligne avec les objectifs de l'Education pour tous (EPT). L'atelier permettra à ceux aux postes de direction dans les Ministères d'Education Africains de se mettre en réseau et de développer une base afin d'encadrer les besoins du projet pour la promotion de EDAL dans leurs pays respectifs.

Chaque participant sera tenu de présenter un rapport structuré de l'état de EDAL dans son pays respectif. Les rapports nationaux constitueront la base d'une session de débat interactif au cours de l'atelier, afin de partager des expériences et apprendre mutuellement les uns des autres. Les différents rapports nationaux seront édités et publiés par le GTEDAL à l'issue de l'Atelier. Les décideurs seront également mis au courant des nouvelles technologies qui ont été efficacement utilisés dans EDAL. Ils acquerront de l'expérience sur mains sur l'utilisation de la base de données REL.

L'atelier impliquera également un certain nombre de parties prenantes techniques comprenant des organisations régionales, l'UNESCO / BREDIA, les organisations actives dans la formation des enseignants en utilisant EOD, les associations de fournisseurs de l'EOD, et d'autres groupes de travail de l'ADEA, qui fournira des conseils techniques aux participants. Ils auront également à définir les cadres de collaboration et de synergie dans leurs activités future.